

La CCI acteur fédérateur de la transition écologique

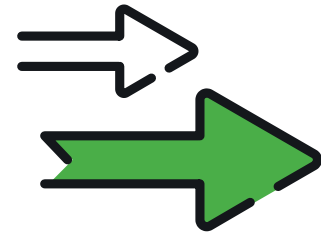
Les projets de territoire permettent de fédérer les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations, écoles) pour mutualiser les moyens au service d'un objectif commun et partagé. La CCI peut initier, animer ou porter des actions collectives territoriales au service du développement économique et de l'accélération de la transition écologique des entreprises.

La restructuration d'un site industriel sur le Sud Francilien fait l'objet d'une étude d'opportunité pour la création d'un pôle dédié à l'économie circulaire sur le Val-de-Marne. L'ensemble des acteurs économiques du territoire est mobilisé pour identifier l'écosystème le plus attractif qui permettra d'ancrer cette filière d'avenir.

Patricia FOURÉ, CCI Val-de-Marne

CHEFS D'ENTREPRISES

Visez la pérennité, enclenchez la transition écologique



Accélérez sur les mobilités propres

Les plans de mobilité employeurs commun (PDMEc) permettent de mettre en place des actions communes pour faciliter les déplacements domicile-travail des salariés (covoiturage, services de mobilité partagés et propres, lissage des horaires, télétravail) et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- ➡ Une **quinzaine** de PDMEc + de **200** entreprises
- Les CCI animent **50%** des PDMEc en Ile-de-France

Facilitez la transition écologique des commerces et des PME

Une dynamique collective de proximité peut favoriser et accélérer la mobilisation et l'engagement des acteurs économiques autour de sujets prioritaires pour les territoires : reconversions industrielles, gaspillage alimentaire, logistique urbaine, valorisation des biodéchets,...

Passez à l'économie circulaire

Les CCI d'Ile-de-France animent des démarches d'écologie industrielle et territoriale pour favoriser la mise en place de synergies inter-entreprises et développer les circuits courts : gestion collective de déchets, mutualisation de matériels, d'équipements ou d'espaces de stockage, achats groupés de services,...



**Direction générale adjointe
Service Information et Représentation
des entreprises**
27 Avenue de Friedland
75382 Paris Cedex 08

entreprises.cci-paris-idf.fr

01 55 65 44 44 | Prix d'un appel local
Du lundi au vendredi de 9H00 à 17H30



CCI PARIS
PARIS ILE-DE-FRANCE
2 Place de la Bourse
75002 Paris



CCI VAL-DE-MARNE
PARIS ILE-DE-FRANCE
8 Place Salvador Allende
94011 Créteil Cedex



CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS ILE-DE-FRANCE
21 Avenue de Paris
78000 Versailles



CCI VAL-D'OISE
PARIS ILE-DE-FRANCE
Cap Cergy - Bât C-1 - 35 Boulevard du Port
95000 Cergy



CCI SEINE-SAINT-DENIS
PARIS ILE-DE-FRANCE
191 Avenue Paul Vaillant Couturier
93000 Bobigny



CCI SEINE-ET-MARNE
1 Avenue Johannes Gutenberg Serris
77776 Marne-la-Vallée Cedex 4



CCI HAUTS-DE-SEINE
PARIS ILE-DE-FRANCE
Cœur Défense - Tour A - 90-110,
esplanade du Général de Gaulle
92931 Paris La Défense



CCI ESSONNE
2 Cours Monseigneur Roméro
91004 Évry Cedex



SOLUCCIO
Développement durable

Les offres





Simplifiez-vous la transition écologique !

Pour faire le point sur vos attentes et vos projets en matière de transition écologique et énergétique avec sérénité les conseillers de votre CCI sont à vos côtés



Réussir sa transition énergétique



S'adapter au changement climatique



Se lancer dans une mobilité propre



S'engager dans une transition bas carbone



Mettre en œuvre les technologies propres



Opter pour l'économie circulaire



Contribuer à la RSE



Obtenir une labellisation ou une certification



Réduire votre empreinte environnementale

Les chiffres clés*

Près de
22 000
entreprises informées
et sensibilisées

Plus de
2 700
entreprises
accompagnées

22
conseillers experts
au service des entreprises
et des territoires répartis
dans les 8 CCI

* Données 2021

Engagez votre transition écologique avec un **parcours progressif** en fonction de votre **niveau de maturité** et de vos **objectifs**

Je m'informe, j'évalue ma situation, je définis mes objectifs

Règlementation touffue et foisonnante, dispositifs d'aides multiples et évolutifs, solutions techniques complexes à évaluer : votre conseiller CCI vous apporte une information claire et accessible. Il vous aide à identifier vos enjeux et objectifs et met à votre disposition des outils adaptés.

- Auto diagnostics en ligne
- Webinars
- Rendez-vous individuels
- Diagnostic écologique ou thématique : Énergie, Déchets, RSE, Mobilité
- Service de veille réglementaire Enviroveille

Je me forme, je développe mes compétences

Participez à des **formations** inter et intra entreprises et assistez à des **Masterclass** pour favoriser les échanges de bonnes pratiques sur l'ensemble des thèmes de la transition écologique et du développement durable.

Nous sommes une TPE, ça dépasse notre expertise et notre cœur de métier. D'où le besoin d'un diagnostic 360°.

Thomas L, directeur général d'une TPE industrielle

Je me fais accompagner

La CCI Paris Ile-de-France noue des partenariats avec l'ADEME, la Région Ile-de-France, les services de l'Etat ou l'Europe pour mobiliser des financements et proposer des accompagnements experts par les conseillers CCI ou des cabinets spécialisés sélectionnés.

⇒ **Transition énergétique**

- Audit énergétique instrumenté
- Bilan gaz à effet de serre

⇒ **Mobilité**

- Diagnostic mobilité
- Plan de mobilité

⇒ **Responsabilité sociétale des entreprises**

- Diagnostic RSE, plan d'actions, pré-évaluation

⇒ **Labellisation**

- Certifications ISO 9001, 14001, 50001
- Imprim'vert

⇒ **Économie circulaire**

- Eco-conception
- Économie de la fonctionnalité



Le plan de relance mobilise des moyens financiers importants pour faciliter la transition écologique des TPE/PME. La CCI Paris Ile-de-France vous aide à identifier les aides et solutions adaptées à votre entreprise et vous oriente vers les acteurs et professionnels pertinents.

Cet accompagnement clé en main avec la sélection du cabinet et l'intégration de la subvention dans le prix, c'est du temps de gagné et c'est rassurant pour nous.

Frédéric D, gérant d'une PME dans la mécanique

La transition écologique n'est plus une option et doit désormais être intégrée dans la stratégie de développement d'une entreprise et dans sa gestion au quotidien. C'est à la fois un enjeu de pérennité et de responsabilité.

Dominique DURET, conseiller environnement et développement durable, CCI Versailles-Yvelines